

Des élections sont organisées le 16 novembre 2010 pour renouveler la représentation syndicale au CTP des Œuvres Universitaires.

## **CROUS : pour exiger les moyens de nos missions, votons FSU le 16 novembre**

**Nous appelons à voter FSU sur les bases suivantes**

**1- Maintien de l'intégralité des missions actuelles des CROUS**, sous la compétence de l'État, avec les moyens humains et financiers nécessaires.

**2- Il ne peut pas y avoir un service public de bonne qualité s'il n'y a pas pour les personnels un salaire décent**, une formation la plus élevée possible et un régime indemnitaire débarrassé de toute référence au mérite individuel.

**3- Oui aux coopérations avec les partenaires, non à la soumission aux partenaires.** Les CROUS n'ont pas à passer sous la férule des collectivités ou de l'Université.

**4- Les personnels administratifs des CROUS sont des personnels de l'AENES**, la gestion de leur carrière et la défense de leurs droits individuels et collectifs doit passer uniquement par des organismes paritaires réglementaires et non par des « instances maison » dépourvues de compétence réglementaire.

**5- Nous estimons que les missions des Œuvres universitaires doivent être élargies**, pour répondre aux revendications exprimées par les étudiants.

**Le 16 novembre prochain, votez et faites voter FSU !**



**Le SNASUB/FSU**

**au service des Personnels Administratifs,  
des Personnels ITRF et des Personnels  
des Bibliothèques de l'Académie d'Amiens**

**Un SNASUB-FSU fort pour faire entendre la voix des personnels administratifs des CROUS**



**COMMENT VOTER ?**

> **le 16 novembre**, voter directement à la section de vote de votre établissement.

> **si vous devez voter par correspondance :**

**1.** insérez un bulletin de vote dans l'enveloppe n°1 qui ne doit comporter aucune mention ou signe distinctif. Cachetez-la.

**2.** placez l'enveloppe n°1 dans l'enveloppe n°2. Indiquez votre nom, prénom, signature, affectation, grade, ainsi que «Consultation des personnels du CNOUS et des CROUS». Cachetez-la.

**3.** mettez l'enveloppe n°2 dans l'enveloppe n°3 sur laquelle vous indiquez l'adresse du bureau ou de la section de vote auquel vous êtes rattaché. Cette 3ème enveloppe doit parvenir au plus tard le 16 novembre au matin, exclusivement acheminée par voie postale sous peine de nullité.

**Votez dès réception du matériel !**

**Des élections sont organisées le 16 novembre 2010 pour renouveler la représentation syndicale au CTP des Œuvres Universitaires.**

Cette instance paritaire a des compétences importantes : elle est saisie, pour avis, de tous les projets relatifs aux moyens financiers, aux effectifs, à l'organisation des services, aux régimes indemnitaires et à la formation des personnels. C'est donc un lieu où se débattent l'étendue et la nature des missions des œuvres universitaires, des moyens mis à leur disposition.

La période 2007 / 2010 du dernier mandat des CTP a vu la mise en œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques, qui a fait des ravages dans le système éducatif (notamment des milliers d'emplois administratifs supprimés) et conféré, avec la LRU, des pouvoirs importants à certaines Universités. Dans le même temps, les moyens financiers attribués par l'État aux Œuvres ont stagné. Le CNOUS et son réseau sont placés en position de faiblesse, pris « en ciseaux » entre des besoins grandissants en matière d'accueil, de suivi social, de logement et de restauration des étudiants et la volonté du Gouvernement de réduire les subventions ; l'institution est contrainte d'augmenter ses ressources propres en faisant « payer » l'étudiant et de réduire ses dépenses à tout prix, notamment la masse salariale.

Le contrat d'établissement 2010 / 2013 s'inscrit dans cette logique et accompagne le « désengagement de l'État ».

Ces élections ont donc lieu au moment précis où le Gouvernement organise l'asphyxie progressive des Œuvres et recherche les voies de leur démantèlement.

**Les élus FSU agiront pour :**

- 1)** le développement des missions des Œuvres, dans leur caractère national et social, sous la responsabilité de l'État ;
- 2)** l'augmentation de la dotation de l'État, pour améliorer les conditions de vie des étudiants et des personnels ;

**3)** s'opposer aux « privatisations rampantes », aux « transferts de mission », aux modes de gestion du travail et des carrières inspirés du privé et fondés sur « le mérite » ;

**4)** le recrutement de personnels administratifs et ouvriers à hauteur des besoins ;

**5)** la revalorisation du régime indemnitaire et une gestion transparente des « enveloppes » sur la base de l'égalité de traitement, par le rétablissement de barèmes ;

**6)** la fin des projets de « restructurations » et « mutualisations » qui auraient pour objectif la recherche d'économie et non l'amélioration des conditions de travail des personnels et du service rendu aux étudiants ;

**7)** le développement de la formation pour tous, dans toutes ses dimensions (formation du citoyen, du fonctionnaire et du salarié) ;

**8)** la recherche de l'action commune avec toutes les organisations syndicales, en CTP et sur le terrain, pour défendre les missions et les personnels des Œuvres ;

La FSU, fédération syndicale la plus représentative de la Fonction publique de l'État, à l'Éducation Nationale et dans l'Enseignement Supérieur, est engagée dans le mouvement général des salariés pour réduire le chômage et la précarité, augmenter les salaires et préserver notre système de retraite par une autre répartition des richesses produites. Ces revendications sont aussi celles des personnels des Œuvres Universitaires.

Nous vous invitons aussi à voter FSU pour renforcer les liens avec les autres salariés du public et du privé, dans le combat commun.

**Bernadette Groison**



# L'UNATOS :

## le syndicat des ouvriers des CROUS



Le mardi 16 novembre 2010, des élections professionnelles vont avoir lieu pour déterminer la représentativité des organisations syndicales qui siègeront au Comité Technique Paritaire Central (CTPC) à Paris. Cette consultation est importante pour les trois années qui suivent car elle se situe dans une période difficile de crise économique donc de rigueur budgétaire, qui verra le démantèlement des services publics, moins d'emplois publics, l'externalisation des services en premier lieu le nettoyage et l'entretien des Cités et Resto-U.

Les conditions d'exercice de nos métiers dans les Oeuvres universitaires ne cessent de se dégrader d'une année à l'autre : diminution des moyens matériels et financiers, diminution des effectifs, dégradation des conditions et surcharge de travail, gel des salaires, manque de considération pour les ouvriers. Tous ces sujets exigent des élus qui connaissent la réalité du terrain.

Avec nos collègues administratifs, nous restons vigilants car l'avenir des CROUS est plus qu'incertain (voir rapport Lambert), et cela en dépit de discours qui se veulent rassurants de la part de nos chefs.

Si nous n'y prenons pas garde, c'est tout un service public social au service des étudiants qui va disparaître, et cela, entre autre par l'introduction progressive de sociétés privées en remplacement des personnels ouvriers CDI au sein des CROUS. C'est la fin de la filière ouvrière, donc d'un lien social tissé par l'expérience et le savoir faire des agents CROUS auprès de nos usagers. Mais bien au delà de cela, les CROUS sont une réelle conception démocratique pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, aux étudiants issus de milieux défavorisés.

**Nous continuons de refuser le démantèlement orchestré par nos gouvernants**, et de lutter pour le renforcement du service public social étudiant, le maintien du terme « oeuvres sociales ». Mais, ce renforcement du service public va de pair avec une véritable politique d'accompagnement et d'évolution de carrière des personnels ouvriers des oeuvres Universitaires.

**NOUS APPELONS TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI SE RETROUVENT DANS NOS PROPOSITIONS À SE MOBILISER ET VOTER POUR LA FSU ET SES SYNDICATS, ET CELA AFIN DE BÂTIR UN SYNDICALISME DE LUTTES, MAIS AUSSI RICHE DE PROPOSITIONS VISANT À AMÉLIORER LES INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS DES PERSONNELS OUVRIERS DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES.**

## L'UNATOS FSU revendique notamment :

### • Régime indemnitaire :

- L'Indemnité Spéciale Forfaitaire (ISF) doit être :
  - budgétisée à 100% par l'État et non sur ressources propres des CROUS ;
  - portée au maximum des montants autorisés (l'équivalent de 2 salaires dans les 3 années suivantes) ;
  - versée en deux fois en mai et novembre (semestrialisation) - Refus de sa mensualisation ;
- Indemnités diverses : pour travaux incommodes et salissants, pour travail pénible de nuit.

### • Fonctionnarisation :

- Mise en oeuvre d'une politique d'intégration des 9 000 personnels ouvriers CDI vers la titularisation ;
- Résorption de la précarité des CDD qui occupent des emplois permanents.

### • Conditions de travail, droits :

- répondre aux besoins d'un service public de qualité par la création de postes CDI nécessaires à nos missions ;
- poursuivre le reclassement et la requalification des métiers pour un meilleur déroulement de carrière ;
- repositionner les métiers PO dans la grille ;
- respect des fiches métiers et leur actualisation, refus de la polyvalence, reconnaissance des qualifications et développement des formations ;
- reconsidérer le contingent de réductions d'ancienneté par échelle (bonification) en l'augmentant ;
- revoir la comptabilisation du temps de travail - non au calcul arbitraire du volume de travail effectif ;
- protéger le personnel contre les injures, menaces, agressions... sur le lieu de travail.

**OUVRIERS ET ADMINISTRATIFS UNIS DANS LE MÊME BUT : POUR LA SAUVEGARDE DE NOS CROUS, LE 16 NOVEMBRE, VOTEZ EFFICACE, VOTEZ UNITAIRE, VOTEZ FSU.**

# Un SNASUB-FSU fort

## pour faire entendre la voix des personnels administratifs des CROUS

*Nous sommes près de 2800 administratifs à travailler dans les œuvres, aux côtés de 10 000 personnels ouvriers. Tous les personnels sont appelés à participer à des élections pour renouveler le Comité Technique Paritaire Central (C.T.P.C.).*

*Les compétences du C.T.P.C. sont importantes puisque cette instance paritaire, par ses avis, oriente les décisions concernant le cadre collectif de travail des personnels dans les services, cités et restaurants universitaires :*

- organisation administrative et financière des œuvres ;
- organisation, fonctionnement et restructuration des services ;
- questions relatives aux effectifs, aux emplois et compétences ;
- information sur les incidences des principales décisions à caractère budgétaire sur la gestion des emplois ;
- planification de la formation des personnels.

### Le SNASUB appelle les personnels des CROUS à voter et faire voter pour la FSU parce que l'avenir des Œuvres est menacé :

- ▶ par la Révision Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P.), dont nous sommes par ricochet victimes.

#### Exemples :

- dans le cadre du Plan Campus, le recours aux Partenariats Public Privé (P.P.P.) qui peut confier aux entreprises privées la construction et la gestion de cités ou restaurants universitaires ;
- les suppressions d'emplois décidées chaque année dans l'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, conjuguées avec l'arrêt des recrutements conduisent au blocage des promotions et des possibilités de mouvement.
- ▶ par les appétits désormais affichés par la Conférence des Présidents d'Université (C.P.U.) qui revendique les missions de la vie étudiante assumées par les CROUS comme la gestion des bourses et l'activité culturelle. La Loi sur la Responsabilité des Universités (L.R.U.) a donné à certaines universités autonomie et moyens financiers considérables. Les CROUS, comme partenaires des universités, n'ont pas bénéficié de moyens comparables.

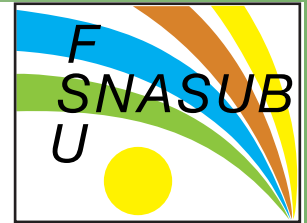
Dans ce contexte, le projet d'établissement du CNOUS 2010-2013 n'offre aucune garantie sur la pérennité des missions qui sont les siennes actuellement. En effet, la stagnation de la subvention de l'Etat contraint les CROUS :

- ▶ à rechercher à tout prix des ressources propres (augmentation du ticket de RU et des loyers) ;
- ▶ à diminuer les dépenses de fonctionnement par la réduction de la masse salariale.

#### Exemples :

- suppression d'emplois par la mutualisation des unités de gestion ;

- écarts de régime indemnitaire ou de NBI : ils demeurent moindres que ceux des autres secteurs de l'Éducation nationale.



Le SNASUB-FSU combat cette politique dont les personnels administratifs font aussi les frais.

### Nous développerons en CTPC les axes revendicatifs suivants :

- maintien et développement des missions des Œuvres, sous la responsabilité de l'État et avec l'exigence des moyens humains et financiers nécessaires ;
- maintien de l'autonomie des CROUS, car les étudiants ont besoin d'un service public national entièrement consacré à l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- opposition à toute proposition d'investissement sous la forme d'un «Partenariat Public Privé», pour préserver la gestion des unités créées par des personnels administratifs à statut d'État, dont les garanties de carrière correspondent à la pérennité des missions qu'ils exercent ;
- amélioration des conditions de travail par une gestion prévisionnelle des emplois orientées vers la satisfaction des besoins donc créatrice d'emplois, par une opposition à tout processus de restructuration qui aurait pour objectif la suppression d'emplois et par l'adoption d'un barème de dotation et non de répartition de moyens insuffisants ;
- approbation de tout projet qui offrirait une amélioration des possibilités de formation à tous les personnels, particulièrement aux personnels de catégorie C ;
- revalorisation des salaires et ouverture de négociations au sein des œuvres pour l'augmentation et l'alignement du niveau indemnitaire des personnels administratifs sur le plus favorable.

### Nous appelons à voter FSU sur les bases suivantes :

- 1-Maintien de l'intégralité des missions actuelles des CROUS, sous la compétence de l'État, avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- 2-Il ne peut pas y avoir un service public de bonne qualité s'il n'y a pas pour les personnels un salaire décent, une formation la plus élevée possible et un régime indemnitaire débarrassé de toute référence au mérite individuel.
- 3-Oui aux coopérations avec les partenaires, non à la soumission aux partenaires. Les CROUS n'ont pas à passer sous la férule des collectivités ou de l'Université.
- 4-Les personnels administratifs des CROUS sont des personnels de l'AENES, la gestion de leur carrière et la défense de leurs droits individuels et collectifs doit passer uniquement par des organismes paritaires réglementaires et non par des « instances maison » dépourvues de compétence réglementaire.
- 5-Nous estimons que les missions des Œuvres universitaires doivent être élargies, pour répondre aux revendications exprimées par les étudiants.

## Les assistants sociaux dans les CROUS : avec le SNUASFP-FSU

2,2 millions d'étudiants pour 252 assistants sociaux affectés dans les universités et les CROUS.

Les collègues Assistants sociaux en faveur des étudiants, affectés dans les CROUS, ont également la charge, pour certains d'entre eux, d'accompagner les personnels (qu'ils soient sous contrat de droit privé ou public).

Ces chiffres en disent long sur les moyens alloués par le Ministère pour l'accompagnement social des étudiants.

### Une précarité accrue des étudiants et des personnels

Pourtant, sur le terrain, le nombre de demandes d'aide des étudiants et des personnels, dont la situation sociale familiale se dégrade, augmente. Séparation, maladie, chômage, surendettement, ont bien entendu des répercussions d'un bout à l'autre de l'échelle générationnelle.

### Des conditions d'exercice difficiles pour les assistants sociaux

Postes de secrétariat de service social qui disparaissent, collègues qui se retrouvent submergés par la masse des demandes, par la gestion administrative des dispositifs d'aides financières.

Les conditions de travail et d'accueil des usagers (personnels et étudiants) se détériorent.

Temps d'accompagnement social amputés, prévention oubliée, et cela au détriment des plus fragiles.

Le ministère ne peut pas continuer sur cette voie. Il doit donner les moyens aux professionnels d'exercer pleinement leurs missions en commençant par la création de postes d'assistants sociaux (en faveur des étudiants et des personnels) et en augmentant de façon significative les aides de droit pour les étudiants.

Ce sont les revendications que porte le SNUASFP-FSU, syndicat majoritaire chez les assistants sociaux du MEN et du MESR.



## Salaires, précarité... des revendications essentielles

- ▶ **Aucun salaire net inférieur à 1600 euros**
- ▶ **Reconstruction de la grille indiciaire et attribution immédiate de 50 points supplémentaires**
- ▶ **Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 5 %**
- ▶ **Résorption totale de la précarité, titularisation des précaires.**

**Voter FSU, c'est aussi renforcer vos droits et le service public**

La **FSU dénonce** les menaces de démantèlement des CROUS, déjà fragilisés par des impératifs de rentabilité. La loi de décentralisation prévoit que la gestion des nouvelles cités universitaires pourrait ne plus être confiée aux CROUS.

La **FSU demande** un plan d'urgence de l'État pour remédier à la situation financière très difficile que connaissent les CROUS, afin de mieux répondre à la demande des étudiants usagers des œuvres.

La **FSU demande** la création de Comités techniques paritaires dans chaque CROUS afin de garantir le fonctionnement transparent et démocratique des établissements.

*Vos représentants FSU s'engagent à refuser toute cogestion, à faire entendre les revendications et à défendre les intérêts des personnels.*

**Quelles que soient votre affectation et votre fonction,**

**- pour défendre et améliorer vos carrières ;**

**- pour promouvoir le service public des œuvres universitaires.**

**le 16 novembre 2010**

## VOTEZ FSU

Fédération Syndicale Unitaire  
[www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)



**Le service public,  
on l'aime, on le défend**